



NOUVEAUX TERROIRS RÉSILIENTS AU SÉNÉGAL

UNE RÉPONSE ÉCONOMIQUE À UNE PROBLÉMATIQUE SOCIALE

LE CONSEIL NATIONAL DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE (CNSA) ET SON SECRÉTARIAT EXÉCUTIF (SE-CNSA)

Le Conseil national de sécurité alimentaire (CNSA) est l'instance chargée, au Sénégal, du pilotage de la politique nationale de la sécurité alimentaire et de la résilience. Rattaché au cabinet du Premier Ministre, le CNSA est composé d'une trentaine de membres dont seize ministères, un représentant du parlement, du conseil économique, social et environnemental, un représentant des organisations de la société civile et un représentant des partenaires techniques et financiers. À ce titre, il est chargé :

- ▶ de donner des orientations en vue d'éclairer toutes les décisions en matière de sécurité alimentaire et de résilience ;
- ▶ de faciliter le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des programmes de sécurité alimentaire et de résilience ;
- ▶ de participer à la mobilisation des ressources financières du dispositif national de sécurité alimentaire et de résilience ;

- ▶ de faciliter la concertation, la synergie et assurer la complémentarité entre les acteurs intervenant dans la mise en œuvre des projets et programmes de sécurité alimentaire et de résilience ;
- ▶ d'appuyer le système d'information sur la sécurité alimentaire et la résilience en vue de son développement et de sa pérennisation ;
- ▶ de renforcer la coopération régionale, notamment au sein du CILSS, de l'UEMOA et de la CEDEAO.

Le Secrétariat exécutif du Conseil national de sécurité alimentaire (SE-CNSA) assure, au nom et pour le compte du CNSA dont il est le bras séculier, la coordination des activités de sécurité alimentaire et de résilience. En 2016, une Stratégie nationale de sécurité alimentaire et de résilience (SNSAR) a été adoptée par l'État du Sénégal ; puis, un Programme national d'appui à la sécurité alimentaire et à la résilience (PNASAR) a été mis en place en novembre 2017 en vue d'opérationnaliser la stratégie. Les Nouveaux terroirs résilients (NTR), l'une des composantes majeures du PNASAR, se veut dès lors, une innovation de taille dans l'approche sécurité alimentaire. Il s'agit d'apporter une réponse économique durable à une problématique humanitaire et sociale.

PROGRAMME NATIONAL D'APPUI À LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET À LA RÉILIENCE (PNASAR)

Le PNASAR a pour but de « contribuer à l'amélioration durable de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages, notamment les plus vulnérables, ainsi qu'au renforcement de leur résilience, d'ici à 2022 ».

Il s'articule autour de cinq sous-programmes, lesquels se déclinent en 15 composantes, 30 sous-composantes et 115 actions prioritaires. Les nouveaux terroirs résilients (NTR) sont un sous-programme phare du PNASAR. Ils s'appuient sur trois piliers : **le Système d'information sur les ressources de terroirs (SIRT), les Exploitations familiales résilientes (EFR) et les Unités mobiles de services agricoles (UMSA).**



NOUVEAUX TERROIRS RÉILIENTS (NTR)

VISION

D'ici 2035, les ménages les plus vulnérables ont accès, par eux-mêmes, à des aliments sains et nutritifs, en quantité suffisante, du fait de l'adoption formelle, dans leur terroir respectif, de stratégies efficaces de minimisation des risques liés aux chocs et aux changements climatiques.

MISSION

Bâtir de véritables remparts contre l'insécurité alimentaire en diversifiant et en protégeant les moyens d'existence des ménages vulnérables.

DÉMARCHE

Afin de réaliser cette mission, les NTR procèdent d'un découpage du pays en un certain nombre de terroirs, chaque terroir offrant une ou plusieurs ressources (biophysiques, sociale et ou économiques) spécifiques qui, en termes d'avantages comparatifs, peut faire l'objet de **valorisation**, au titre de la construction de la résilience à l'insécurité alimentaire.

IMPACTS RECHERCHÉS DES NTR À COURT ET MOYEN TERMES

- ▶ Amélioration du cadre et des conditions de vie dans les terroirs en y créant les conditions qui font que les populations trouvent un intérêt à y rester ;
- ▶ Promotion d'une économie locale dynamique par la production de biens de consommation et la sécurisation des moyens d'existence ;
- ▶ Promotion du dialogue des territoires par échanges d'avantages comparatifs.

QU'EST-CE QU'UN TERROIR ?

La notion de terroir renvoie à un espace géographique délimité, défini à partir d'une communauté humaine, qui construit au cours de son histoire un ensemble de traits culturels distinctifs, de savoirs et de pratiques fondés sur un système d'interactions entre le milieu naturel et les facteurs humains. De cette notion, les terroirs sont des espaces vivants et innovants qui ne peuvent être assimilés à la seule tradition. En tenant compte des différentes déclinaisons et des piliers de la sécurité alimentaire, le terroir se définit comme un espace tridimensionnel où le social, l'économique et le biophysique cohabitent en créant une dynamique qu'il s'agit de bien percevoir et de comprendre, si tant est que l'on cherche à apporter des réponses efficaces et durables à la problématique de l'insécurité alimentaire.

IDENTIFICATION DES NTR AU NORD DU SÉNÉGAL

Les régions de Saint-Louis et de Matam, au nord du Sénégal ont fait l'objet d'études et de zonage. Six nouveaux terroirs ont été identifiés en prenant l'économie locale comme



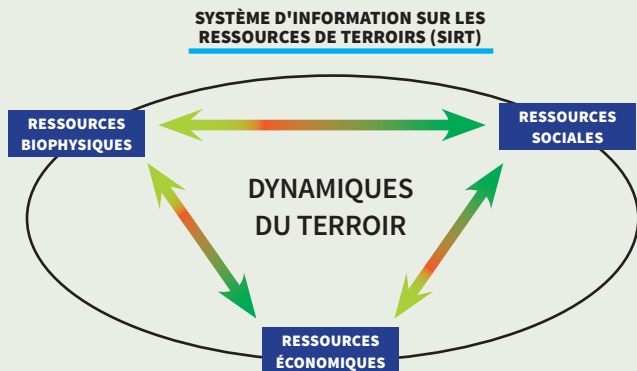
intransit principal et porte d'entrée du terroir : Terroirs des Niayes Nord, Terroir du Delta, Terroir du Walo, Terroir du Diéri, Terroir tampon-Walo-Diéri et Terroir Ferlo Nord.

Par la suite, l'approche sera mise à l'échelle pour couvrir l'ensemble du territoire national, suivant la même logique, en s'appuyant sur les zones de moyens d'existence (ZME).

LES TROIS COMPOSANTES DES NTR

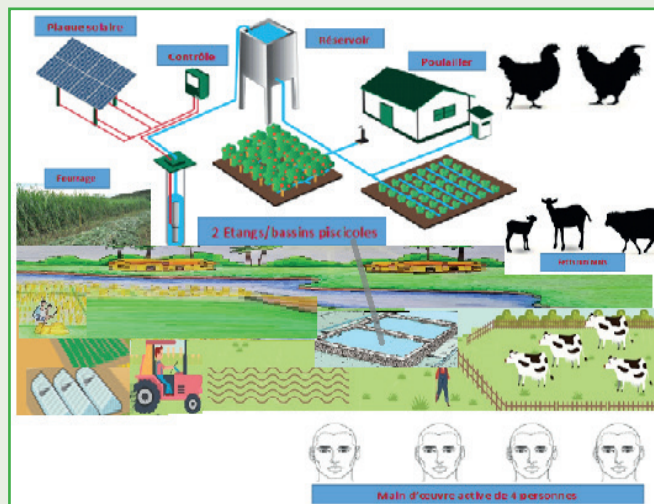
Système d'information sur les ressources de terroirs (SIRT)

Le SIRT est un dispositif élaboré, utilisant les technologies modernes de l'information et de la communication en vue de renseigner sur les ressources spécifiques - biophysiques, sociales et économiques - que recèle chacun des terroirs définis comme tel, en termes d'avantages comparatifs. C'est aussi un outil qui vise l'intégration de ces connaissances, en vue d'une meilleure prise de décision dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la résilience. Les informations du SIRT alimenteront les deux autres composantes.



Exploitations familiales résilientes (EFR)

Une exploitation familiale résiliente (EFR) est une entité physique et sociale constituée d'un ménage de 5 à 8 personnes, disposant d'une superficie d'au moins un hectare. La mise en œuvre des EFR consiste à aider chacun de ces ménages à disposer d'une source d'eau pérenne (puits équipé d'un dispositif solaire, ou motopompe sur un cours d'eau) permettant une activité agricole toute l'année.



Chaque EFR comprend un système de production végétale et un système de production animale (petits ruminants, volaille, principalement de pintades et ou canard de barbarie, un bassin piscicole). Les NTR comptent promouvoir 60 000 EFR au cours des quatre premières années, ce qui pourra constituer les premiers boucliers à l'insécurité alimentaire à l'échelle des terroirs et du pays. Les ménages ciblés sur la base de critères spécifiques bénéficieront d'un paquet technologique leur permettant de mener des activités agricoles toute l'année (production végétale, animale, transformation de produits agricoles, etc.). Ces EFR devront s'appuyer sur un service agricole de proximité et de qualité. Le seul gage de la viabilité de ces EFR c'est leur rentabilité économique permettant de payer le service fourni par les UMSA. Ces ménages seront capables de constituer leurs propres réserves alimentaires au terme des deux premières années.

Les EFR sont un pilier de l'économie en espace rural : elles offrent des productions végétales et animales source d'une alimentation nutritive ; c'est aussi une base vie. Toutefois, l'option résolue est de promouvoir une agriculture raisonnée. Les EFR adopteront des techniques de production écologique (réduisant au maximum l'usage du chimique).

Unité mobile de prestation de services agricoles (UMSA)

Les Unités mobiles de prestation de services agricoles (UMSA) sont des **entités économiques portées par des jeunes** formés au préalable dans des incubateurs d'entrepreneurs agricoles (ANIDA, ANA, etc.) et écoles de formation. Ces jeunes seront identifiés dans les terroirs. Les critères de sélection portent, principalement, sur leur engagement matérialisé sur le terrain par des initiatives de base visibles. Chaque UMSA comptera deux à trois jeunes et sera dotée de moyens logistiques appropriés permettant d'assurer des prestations rapides aux EFR.

L'UMSA vise à offrir des services de qualité aux producteurs en les formant progressivement à une meilleure maîtrise de leur exploitation ; ce qui leur permet d'améliorer, de façon durable, leurs moyens d'existence. De façon spécifique, elle aura pour objectifs de :

- ▶ Renforcer la capacité du producteur à maîtriser le fonctionnement de son exploitation ;
- ▶ Favoriser l'appropriation par les producteurs des outils de gestion technico-économique de leurs exploitations ;
- ▶ Créer les conditions pour une adoption rapide des techniques de production agricole ;
- ▶ Amener les producteurs à prendre de meilleures décisions pour atteindre les objectifs fixés.

SUIVI ET ACCOMPAGNEMENT DES NOUVEAUX TERROIRS RÉSILIENTS

- ▶ **Afin de garantir une pérennité du nouveau système**, le déploiement des NTR devra impliquer la mise en place d'un mécanisme national, sous l'impulsion du SE-CNSA, devant servir de **cadre de coordination et d'interpellation de toutes les parties prenantes**.
- ▶ Il s'agira de susciter et mettre sur pied des associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC) à petite échelle, des tontines et autres mécanismes locaux qui pourront aider à alimenter les échanges entre les différents acteurs des NTR.
- ▶ Il en est de même pour **le renforcement des capacités des acteurs** à organiser périodiquement pour les EFR et les UMSA afin de créer des dynamiques vertueuses à l'intérieur de chaque terroir. Ces derniers devront pouvoir bénéficier d'un encadrement technique au travers de partenariats avec quelques services techniques régionaux et certains réseaux d'opérateurs de proximité.
- ▶ En outre, les NTR seront accompagnés par diverses **stratégies de communication** pour un changement de comportement social durable particulièrement en vue de l'amélioration des pratiques de nutrition et d'hygiène pour les couches les plus vulnérables, notamment les femmes et les enfants.
- ▶ Les NTR mettront l'accent sur les **questions environnementales** (dégradation des sols, inondations, ensablement des cours d'eau, phytosparasites, qualité de l'eau, feux de brousse, etc.) et intégreront **l'approche genre**.

www.food-security.net/best-practice



RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL
UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI



SECRETARIAT EXÉCUTIF
CONSEIL NATIONAL
DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE